États financiers semestriels non audités – 2017 Au 30 juin 2017 et pour le semestre clos à cette date



## Next Edge Bio-Tech Plus Fund États financiers semestriels non audités 30 juin 2017

### Table des matières

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière	2
États de la situation financière	3
États du résultat global	4
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5
Tableaux des flux de trésorerie	6
Inventaire du portefeuille	7
Notes des états financiers	11
Renseignements généraux	29

### Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Next Edge Capital Corp. (le «gestionnaire») est responsable des états financiers ci-joints et de toute l'information contenue dans le présent rapport. Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de Next Edge Capital Corp. à titre de gestionnaire et fiduciaire. Ils ont été dressés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* («IAS 34»), publiée par l'International Accounting Standards Board («IASB») et, le cas échéant, reflètent les jugements et les meilleures estimations de la direction.

La direction a mis en place des systèmes de contrôle interne afin de fournir l'assurance que les actifs sont protégés contre toute perte ou utilisation non autorisée et de produire des livres comptables fiables pour la préparation de l'information financière. Les systèmes de contrôle interne permettent à la direction de s'acquitter de ses responsabilités en matière d'intégrité des états financiers.

Le gestionnaire reconnaît qu'il est responsable de gérer les activités du Fonds dans l'intérêt supérieur des porteurs de parts.

Respectueusement,

71 8th

Toreigh N. Stuart Chef de la direction David Scobie Chef de l'exploitation

Next Edge Capital Corp. Le 29 août 2017

États de la situation financière (non audité)

Aux	Notes	30 juin 2017	31 décembre 2016
ACTIF			
Actifs courants			
Placements			
Actions	5, 6	11 282 998	7 862 484
Options achetées	5, 6	1 282 429	185 119
Trésorerie	0, 0	1 358 916	842 418
Souscriptions à recevoir		164 613	2 740
Montant à recevoir pour la vente de placements		83 716	107 298
Intérêts à recevoir et autres créances		1 259	1 259
Dividendes à recevoir		1 360	1 120
		14 175 291	9 002 438
PASSIF			_
Passifs courants			
Options vendues	5, 6	782 012	-
Rachats à payer	3, 3	11 087	-
Montant à payer pour l'achat de placements		613 736	355 524
Frais de gestion à payer	9, 10	7 640	4 760
Charges à payer	7, 20	26 733	66 316
onal goo a payor		1 441 208	426 600
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetat	oles	12 734 083	8 575 838
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetat par catégorie	oles		
Catégorie A		3 511 586	1 996 614
Catégorie A1		2 441 127	2 246 458
Catégorie F		4 720 630	2 591 255
Catégorie F1		2 060 740	1 741 511
		12 734 083	8 575 838
Nombre de parts rachetables en circulation par caté	aorie		
Catégorie A	7	323 323	222 317
Catégorie A1	7	212 353	233 650
Catégorie F	7	413 410	271 119
Catégorie F1	7	175 876	177 567
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetat	oles		
Catégorie A		10,86	8,98
Catégorie A1		11,50	9,61
Catégorie F		11,42	9,56
Catégorie F1		11,72	9,81
		11,12	7,51

Approuvé par Next Edge Capital Corp.

22 Stit

Toreigh N. Stuart Chef de la direction

ection Chef de l'exploitation

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

David Scobie

## Next Edge Bio-Tech Plus Fund États du résultat global (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin	Notes	2017	2016
Produits			
Revenu d'intérêts aux fins de distribution		2 596	11 883
Dividendes		7 680	7 657
Perte de change sur la trésorerie et les autres actifs nets		(5 281)	(1 899)
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		(3 201)	(1 099)
Profit net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de placements	6	129 360	(387 313)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente	6	127 300	(307 313)
des placements	O	2 170 768	(890 420)
Profits nets (pertes nettes) sur les placements		2 300 128	(1 277 733)
Total des produits (pertes)		2 350 123	(1 260 092)
Total des produits (pertes)		2 330 123	(1 200 092)
Charges			
Frais de gestion	9, 10	29 828	26 895
Honoraires de rendement	10	269 097	-
Frais d'administration		49 018	15 732
Coûts de la communication de l'information aux porteurs de parts		10 750	2 984
Honoraires d'audit		11 250	9 750
Droits de garde		1 758	3 750
Honoraires juridiques		31 365	23 095
Honoraires du comité d'examen indépendant	10	4 074	1 508
Taxe de vente harmonisée		40 680	4 351
Coûts de transaction		121 227	48 594
Total des charges		569 047	136 659
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs		1 726 076	(1 20/ 751)
de parts rachetables		1 736 076	(1 396 751)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie			
Catégorie A		478 085	(214 375)
Catégorie A1		422 634	(769 308)
Catégorie F		490 291	(110 073)
Catégorie F1		345 066	(302 995)
Categorie i I		1 736 076	(1 396 751)
		1 130 010	(1 370 731)
Nombre moyen de parts en circulation			
Catégorie A		287 417	131 774
Catégorie A1		224 358	301 625
Catégorie F		294 366	149 185
Catégorie F1		179 196	119 384
Pour les semestres clos les 30 juin	Notes	2017	2016
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs	110163	LUII	
de parts rachetables par part			
Catégorie A		1,66	(1,63)
Catégorie A1		1,88	(2,55)
Catégorie F		1,67	(0,74)
Catégorie F1		1,93	(2,54)
<del>-</del>		•	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Catégorie A         1 996 614         704 891           Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation         478 085         (214 375)           Produit de l'émission de parts         1 443 623         1 049 284           Contrepartie versée pour le rachat de parts         (406 736)         (286 951)           Fin de la période         3 511 586         1 252 849           Catégorie A1           Début de la période         2 246 458         3 166 150           Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation         422 634         (769 308)           Produit de l'émission de parts         -         1 505           Contrepartie versée pour le rachat de parts         (227 965)         (70 722)           Fin de la période         2 591 255         340 915           Catégorie F           Début de la période         2 591 255         340 915           Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation         490 291         (110 073)           Produit de l'émission de parts         2 321 681         1 379 134           Contrepartie versée pour le rachat de parts         (682 597)         (81 873)           Fin de la période	Pour les semestres clos les 30 juin	2017	2016
Début de la période         1 996 614         704 891           Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation         478 085         (214 375)           Produit de l'émission de parts         1 443 623         1 049 284           Contrepartie versée pour le rachat de parts         (406 736)         (286 951)           Fin de la période         3 511 586         1 252 849           Catégorie A1           Début de la période         2 246 458         3 166 150           Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation         422 634         (769 308)           Produit de l'émission de parts         -         1 505         Contrepartie versée pour le rachat de parts         (227 965)         (70 722)           Fin de la période         2 441 127         2 327 625           Catégorie F           Début de la période         2 591 255         340 915           Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation         490 291         (110 073)           Produit de l'émission de parts         2 321 681         1 379 134           Contrepartie versée pour le rachat de parts         (682 597)         (81 873)           Fin de la période         4	Cultiments A		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation       478 085       (214 375)         Produit de l'émission de parts       1 443 623       1 049 284         Contrepartie versée pour le rachat de parts       (406 736)       (286 951)         Fin de la période       3 511 586       1 252 849         Catégorie A1         Début de la période       2 246 458       3 166 150         Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation       422 634       (769 308)         Produit de l'émission de parts       (227 965)       (70 722)       70 722         Fin de la période       2 441 127       2 327 625         Catégorie F         Début de la période       2 591 255       340 915         Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation       490 291       (110 073)         Produit de l'émission de parts       (321 681       1 379 134         Contrepartie versée pour le rachat de parts       (682 597)       (81 873)         Fin de la période       4 720 630       1 528 103         Catégorie F1         Début de la période       1 741 511       1 254 214         Augmentation (diminution) de l		1.006.614	704.001
de parts rachetables liée à l'exploitation         478 085         (214 375)           Produit de l'émission de parts         1 443 623         1 049 284           Contrepartie versée pour le rachat de parts         (406 736)         (286 951)           Fin de la période         3 511 586         1 252 849           Catégorie A1           Début de la période         2 246 458         3 166 150           Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation         422 634         (769 308)           Produit de l'émission de parts         2 2 401 127         2 327 625           Contrepartie versée pour le rachat de parts         (227 965)         (70 722)           Fin de la période         2 591 255         340 915           Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation         490 291         (110 073)           Produit de l'émission de parts         2 321 681         1 379 134           Contrepartie versée pour le rachat de parts         (682 597)         (81 873)           Fin de la période         4 720 630         1 528 103           Catégorie F1           Début de la période         1 741 511         1 254 214           Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de	•	1 996 614	704 891
Produit de l'émission de parts         1 443 623         1 049 284           Contrepartie versée pour le rachat de parts         (406 736)         (286 951)           Fin de la période         3 511 586         1 252 849           Catégorie A1           Début de la période         2 246 458         3 166 150           Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation         422 634         (769 308)           Produit de l'émission de parts         -         1 505         (70 722)           Contrepartie versée pour le rachat de parts         (227 965)         (70 722)           Fin de la période         2 591 255         340 915           Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation         490 291         (110 073)           Produit de l'émission de parts         2 321 681         1 379 134           Contrepartie versée pour le rachat de parts         (682 597)         (81 873)           Fin de la période         4 720 630         1 528 103           Catégorie F1           Début de la période         1 741 511         1 254 214           Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts achetables liée à l'exploitation         345 066         (302 995)		470.005	(214.275)
Contrepartie versée pour le rachat de parts         (406 736)         (286 951)           Fin de la période         3 511 586         1 252 849           Catégorie A1			
Catégorie A1         2 246 458         3 166 150           Début de la période         2 246 458         3 166 150           Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation         422 634         (769 308)           Produit de l'émission de parts         - 1 505         (70 722)           Contrepartie versée pour le rachat de parts         (227 965)         (70 722)           Fin de la période         2 441 127         2 327 625           Catégorie F         2 591 255         340 915           Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation         490 291         (110 073)           Produit de l'émission de parts         2 321 681         1 379 134           Contrepartie versée pour le rachat de parts         (682 597)         (81 873)           Fin de la période         4 720 630         1 528 103           Catégorie F1         2 500 200         2 500 200         2 500 200           Catégorie F1         2 500 200         2 500 200         2 500 200           Catégorie F1         2 500 200         2 500 200         2 500 200           Catégorie F1         2 500 200         2 500 200         2 500 200           Catégorie F1         2 500 200         2 500 200	,		
Catégorie A1           Début de la période         2 246 458         3 166 150           Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation         422 634         (769 308)           Produit de l'émission de parts         -         1 505           Contrepartie versée pour le rachat de parts         (227 965)         (70 722)           Fin de la période         2 441 127         2 327 625           Catégorie F Début de la période         2 591 255         340 915           Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation         490 291         (110 073)           Produit de l'émission de parts         2 321 681         1 379 134           Contrepartie versée pour le rachat de parts         (682 597)         (81 873)           Fin de la période         4 720 630         1 528 103           Catégorie F1         Début de la période         1 741 511         1 254 214           Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation         345 066         (302 995)           Produit de l'émission de parts         181 113         37 377           Contrepartie versée pour le rachat de parts         (206 950)         (3 217)	, ,		
Début de la période       2 246 458       3 166 150         Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation       422 634       (769 308)         Produit de l'émission de parts       -       1 505       Contrepartie versée pour le rachat de parts       (227 965)       (70 722)         Fin de la période       2 441 127       2 327 625         Catégorie F Début de la période       2 591 255       340 915         Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation       490 291       (110 073)         Produit de l'émission de parts       2 321 681       1 379 134         Contrepartie versée pour le rachat de parts       (682 597)       (81 873)         Fin de la période       4 720 630       1 528 103         Catégorie F1 Début de la période       1 741 511       1 254 214         Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation       345 066       (302 995)         Produit de l'émission de parts       181 113       37 377         Contrepartie versée pour le rachat de parts       (206 950)       (3 217)	rin de la periode	3 511 586	1 252 849
Début de la période       2 246 458       3 166 150         Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation       422 634       (769 308)         Produit de l'émission de parts       -       1 505       Contrepartie versée pour le rachat de parts       (227 965)       (70 722)         Fin de la période       2 441 127       2 327 625         Catégorie F Début de la période       2 591 255       340 915         Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation       490 291       (110 073)         Produit de l'émission de parts       2 321 681       1 379 134         Contrepartie versée pour le rachat de parts       (682 597)       (81 873)         Fin de la période       4 720 630       1 528 103         Catégorie F1 Début de la période       1 741 511       1 254 214         Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation       345 066       (302 995)         Produit de l'émission de parts       181 113       37 377         Contrepartie versée pour le rachat de parts       (206 950)       (3 217)	Catégorie A1		
de parts rachetables liée à l'exploitation         422 634         (769 308)           Produit de l'émission de parts         -         1 505           Contrepartie versée pour le rachat de parts         (227 965)         (70 722)           Fin de la période         2 441 127         2 327 625           Catégorie F         Début de la période         2 591 255         340 915           Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation         490 291         (110 073)           Produit de l'émission de parts         2 321 681         1 379 134           Contrepartie versée pour le rachat de parts         (682 597)         (81 873)           Fin de la période         4 720 630         1 528 103           Catégorie F1         Début de la période         1 741 511         1 254 214           Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation         345 066         (302 995)           Produit de l'émission de parts         181 113         37 377           Contrepartie versée pour le rachat de parts         (206 950)         (3 217)		2 246 458	3 166 150
de parts rachetables liée à l'exploitation         422 634         (769 308)           Produit de l'émission de parts         -         1 505           Contrepartie versée pour le rachat de parts         (227 965)         (70 722)           Fin de la période         2 441 127         2 327 625           Catégorie F         Début de la période         2 591 255         340 915           Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation         490 291         (110 073)           Produit de l'émission de parts         2 321 681         1 379 134           Contrepartie versée pour le rachat de parts         (682 597)         (81 873)           Fin de la période         4 720 630         1 528 103           Catégorie F1         Début de la période         1 741 511         1 254 214           Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation         345 066         (302 995)           Produit de l'émission de parts         181 113         37 377           Contrepartie versée pour le rachat de parts         (206 950)         (3 217)	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs		
Contrepartie versée pour le rachat de parts         (227 965)         (70 722)           Fin de la période         2 441 127         2 327 625           Catégorie F         2 591 255         340 915           Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation         490 291         (110 073)           Produit de l'émission de parts         2 321 681         1 379 134           Contrepartie versée pour le rachat de parts         (682 597)         (81 873)           Fin de la période         4 720 630         1 528 103           Catégorie F1         Début de la période         1 741 511         1 254 214           Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation         345 066         (302 995)           Produit de l'émission de parts         181 113         37 377           Contrepartie versée pour le rachat de parts         (206 950)         (3 217)	de parts rachetables liée à l'exploitation	422 634	(769 308)
Fin de la période 2 441 127 2 327 625  Catégorie F  Début de la période 2 591 255 340 915  Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation 490 291 (110 073)  Produit de l'émission de parts 2 321 681 1 379 134  Contrepartie versée pour le rachat de parts (682 597) (81 873)  Fin de la période 4 720 630 1 528 103  Catégorie F1  Début de la période 1 741 511 1 254 214  Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation 345 066 (302 995)  Produit de l'émission de parts 1 181 113 37 377  Contrepartie versée pour le rachat de parts (206 950) (3 217)	Produit de l'émission de parts	-	1 505
Catégorie F Début de la période Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation Produit de l'émission de parts Contrepartie versée pour le rachat de parts Fin de la période  Catégorie F1 Début de la période Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation Produit de l'émission de parts Catégorie F1 Début de la période Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation Produit de l'émission de parts Contrepartie versée pour le rachat de parts Contrepartie versée pour le rachat de parts (206 950) (3 217)	Contrepartie versée pour le rachat de parts	(227 965)	(70 722)
Début de la période Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation 490 291 (110 073) Produit de l'émission de parts Contrepartie versée pour le rachat de parts (682 597) (81 873) Fin de la période 4720 630 1 528 103  Catégorie F1 Début de la période 1 741 511 1 254 214 Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation 345 066 (302 995) Produit de l'émission de parts Contrepartie versée pour le rachat de parts (206 950) (3 217)	Fin de la période	2 441 127	2 327 625
Début de la période Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation 490 291 (110 073) Produit de l'émission de parts Contrepartie versée pour le rachat de parts (682 597) (81 873) Fin de la période 4720 630 1 528 103  Catégorie F1 Début de la période 1 741 511 1 254 214 Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation 345 066 (302 995) Produit de l'émission de parts Contrepartie versée pour le rachat de parts (206 950) (3 217)	California E		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation 490 291 (110 073)  Produit de l'émission de parts 2 321 681 1 379 134  Contrepartie versée pour le rachat de parts (682 597) (81 873)  Fin de la période 4 720 630 1 528 103  Catégorie F1  Début de la période 1 741 511 1 254 214  Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation 345 066 (302 995)  Produit de l'émission de parts 1 181 113 37 377  Contrepartie versée pour le rachat de parts (206 950) (3 217)		2 501 255	240.015
de parts rachetables liée à l'exploitation 490 291 (110 073) Produit de l'émission de parts 2 321 681 1 379 134 Contrepartie versée pour le rachat de parts (682 597) (81 873) Fin de la période 4 720 630 1 528 103  Catégorie F1 Début de la période 1 741 511 1 254 214 Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation 345 066 (302 995) Produit de l'émission de parts 1 181 113 37 377 Contrepartie versée pour le rachat de parts (206 950) (3 217)		2 591 255	340 915
Produit de l'émission de parts Contrepartie versée pour le rachat de parts (682 597) (81 873) Fin de la période 4 720 630 1 528 103  Catégorie F1 Début de la période 1 741 511 1 254 214 Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation 345 066 (302 995) Produit de l'émission de parts Contrepartie versée pour le rachat de parts (206 950) (3 217)		400 201	(110.073)
Contrepartie versée pour le rachat de parts(682 597)(81 873)Fin de la période4 720 6301 528 103Catégorie F1 Début de la période1 741 5111 254 214Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation345 066(302 995)Produit de l'émission de parts181 11337 377Contrepartie versée pour le rachat de parts(206 950)(3 217)			
Fin de la période 4720 630 1 528 103  Catégorie F1  Début de la période 1741 511 1 254 214  Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation 345 066 (302 995)  Produit de l'émission de parts 181 113 37 377  Contrepartie versée pour le rachat de parts (206 950) (3 217)	,		
Catégorie F1 Début de la période 1741 511 1 254 214 Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation 345 066 (302 995) Produit de l'émission de parts 181 113 37 377 Contrepartie versée pour le rachat de parts (206 950) (3 217)			
Début de la période1 741 5111 254 214Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation345 066(302 995)Produit de l'émission de parts181 11337 377Contrepartie versée pour le rachat de parts(206 950)(3 217)	Fin de la periode	4 720 630	1 528 103
Début de la période1 741 5111 254 214Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation345 066(302 995)Produit de l'émission de parts181 11337 377Contrepartie versée pour le rachat de parts(206 950)(3 217)	Catégorie F1		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation 345 066 (302 995)  Produit de l'émission de parts 181 113 37 377  Contrepartie versée pour le rachat de parts (206 950) (3 217)		1 741 511	1 254 214
de parts rachetables liée à l'exploitation345 066(302 995)Produit de l'émission de parts181 11337 377Contrepartie versée pour le rachat de parts(206 950)(3 217)	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Produit de l'émission de parts 181 113 37 377 Contrepartie versée pour le rachat de parts (206 950) (3 217)		345 066	(302 995)
		181 113	
	·	(206 950)	(3 217)

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin	2017	2016
Flux de trégororie liée aux activitée dievaleitation		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs	1 736 076	(1 206 751)
de parts rachetables	1 /36 0 / 6	(1 396 751)
Ajustements afin de rapprocher l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts et les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		
Produit de la vente de placements	13 029 627	5 106 479
Achat de placements	(14 183 517)	(6 944 632)
Perte de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	5 281	1 899
Variation de la moins-value (plus-value) latente sur les placements		
et les dérivés	(2 170 768)	890 420
(Profit net réalisé) perte nette réalisée à la vente de placements	(129 360)	387 313
Augmentation des intérêts et des autres créances	-	(10 467)
Augmentation des dividendes à recevoir	(240)	(400)
Diminution des autres créditeurs et des charges à payer	(36 703)	(22 997)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(1 749 604)	(1 989 136)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2 704 544	2 474 200
Produit de l'émission de parts rachetables	3 784 544	2 474 300
Montant versé au rachat de parts rachetables	(1 513 161)	(446 597)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	2 271 383	2 027 703
Perte de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(5 281)	(1 899)
Augmentation nette de la trésorerie	521 779	38 567
Trésorerie au début de la période	842 418	150 398
Trésorerie à la fin de la période	1 358 916	187 066
La trésorerie comprend :		
Fonds en banque	1 358 916	187 066
Intérêts reçus	2 596	1 416
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts à la source	7 440	7 257

Inventaire du portefeuille (non audité)

Au 30 juin 2017 Nombre	,	Coût moyen	Juste valeur
d'actions	Titres par secteur	(\$)	(\$)
	Positions acheteur (98,7 %)		
	Actions canadiennes (31,0 %)		
	Biotechnologie (2,3 %)		
390 000	RepliCel Life Sciences Inc.	229 536	226 200
20 000	RepliCel Life Sciences Inc., bons de souscription,		
	25 juin 2018 - prix d'exercice 0,51 \$	-	4 896
288 000	RepliCel Life Sciences Inc., bons de souscription,		
	28 octobre 2018 – prix d'exercice 0,85 \$	-	57 897
	Total - Biotechnologie	229 536	288 993
	Services et matériel de soins de santé (17,9 %)		
335 000	Antibe Therapeutics Inc., bons de souscription,		
	15 décembre 2018 - prix d'exercice 0,22 \$		8 347
30 500	Arbutus Biopharma Corp.	142 409	142 597
18 000	Aurinia Pharmaceuticals Inc.	146 373	143 100
260 000	CVR Medical Corp.	124 800	89 700
130 000	CVR Medical Corp., bons de souscription,		274
26.000	19 octobre 2018 - prix d'exercice 0,70 \$	-	2 761
36 000	Extendicare Inc.	312 685	372 600
3 333 333	LED Medical Diagnostics Inc.	200 000	150 000
1 666 667	LED Medical Diagnostics Inc., bons de souscription,		າາ າດາ
350 000	11 février 2019 - prix d'exercice 0,10 \$	OF 970	23 383
310 000	Patient Home Monitoring Corp. ProMIS Neurosciences Inc., bons de souscription,	95 879	148 750
310 000	10 février 2020 - prix d'exercice 0,20 \$	_	43 933
1 005 000	SQI Diagnostics Inc.	172 168	231 150
845 000	SQI Diagnostics Inc., bons de souscription,	172 100	231 130
045 000	10 mars 2022 - prix d'exercice 0,21 \$	-	144 569
337 000	Theralase Technologies Inc., bons de souscription,		211307
	3 mars 2020 - prix d'exercice 0,54 \$	15 000	68 011
966 666	Titan Medical Inc.	205 000	135 333
666 666	Titan Medical Inc., bons de souscription, 29 juin 2022 -		
	prix d'exercice 0,20 \$	-	73 790
200 000	Titan Medical Inc., bons de souscription, 16 mars 2019 -		
	prix d'exercice 0,40 \$	-	9 196
200 000	Titan Medical Inc., bons de souscription, 16 mars 2021 -		
	prix d'exercice 0,50 \$	-	15 804
15 000	Trillium Therapeutics Inc.	111 618	84 300
83 000	TSO3 Inc.	183 127	256 470
180 000	Vigil Health Solutions Inc.	104 667	144 000
	Total - Services et matériel de soins de santé	1 813 726	2 287 794
	Produits pharmaceutiques et biotechnologie (10,8 %)		
467 000	Antibe Therapeutics Inc.	70 050	42 030
10 000	Canopy Growth Corp.	79 823	79 700
115 000	Ceapro Inc.	114 565	108 100

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille (non audité) (suite)

Au 30 juin 2017	7		
Nombre		Coût moyen	Juste valeur
d'actions	Titres par secteur	(\$)	(\$)
47 500	Ceapro Inc., bons de souscription, 8 juillet 2018 -		
	prix d'exercice 1,50 \$	-	2 506
70 000	Cipher Pharmaceuticals Inc.	386 835	399 000
1 050 000	Microbix Biosystems Inc.	404 322	320 250
200 000	Microbix Biosystems Inc., bons de souscription,		
	9 octobre 2020 - prix d'exercice 0,55 \$	-	13 411
1 274 500	Promis Neurosciences Inc.	145 718	324 998
20 000	Xenon Pharmaceuticals Inc.	145 698	81 818
	Total - Produits pharmaceutiques et biotechnologie	1 347 011	1 371 813
	Total des actions canadiennes	3 390 273	3 948 600
	Actions américaines (49,5 %)		
	Biotechnologie (14,0 %)		
11 500	Halozyme Therapeutics Inc.	187 501	191 468
126 488	MRI Interventions Inc.	344 723	854 205
125 000	MRI Interventions Inc., bons de souscription,		
	26 mai 2022 - prix d'exercice 2,20 \$	-	594 574
15 000	NewLink Genetics Corp.	141 899	143 182
	Total - Biotechnologie	674 123	1 783 429
	Produits pharmaceutiques (31,5 %)		
9 000	Acadia Pharmaceuticals Inc.	351 670	325 987
11 000	Adamas Pharmaceuticals Inc.	222 332	249 857
4 600	FibroGen Inc.	134 955	192 961
78 000	Inotek Pharmaceuticals Corporation	179 284	192 468
1 800	Intercept Pharmaceuticals Inc.	291 829	283 021
14 500	Intra-Cellular Therapies Inc.	256 133	233 883
5 500	Neurocrine Biosciences Inc.	330 849	328 571
5 000	Portola Pharmaceuticals Inc.	121 660	364 740
2 000	Sage Therapeutics Inc.	110 173	206 857
4 900	Sarepta Therapeutics Inc.	205 444	214 518
4 000	Spark Therapeutics Inc.	286 074	310 338
75 000	Synergy Pharmaceuticals Inc.	489 478	433 442
15 000	Voyager Therapeutics Inc.	189 559	174 545
48 000	VTV Therapeutics Inc.	354 635	309 818
41 000	Zafgen Inc.	204 716	186 896
	Total - Produits pharmaceutiques	3 728 791	4 007 902
	Produits pharmaceutiques et biotechnologie (4,0 %)		
5 500	Acceleron Pharma Inc.	197 925	217 071
15 625	Neurotrope Inc., bons de souscription,		
	17 novembre 2021 - prix d'exercice 0,40 \$	-	99 793
6 200	Paratek Pharmaceuticals Inc.	174 872	194 052
	Total - Produits pharmaceutiques et biotechnologie	372 797	510 916
	Total des actions américaines	4 775 711	6 302 247

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille (non audité) (suite)

Au 30 juin 201	7		
Nombre		Coût moyen	Juste valeur
d'actions	Titres par secteur	(\$)	(\$)
	Actions internationales (8,1 %)		
	Biotechnologie (1,1 %)		
6 300	Novocure Ltd.	59 016	141 545
	Total - Biotechnologie	59 016	141 545
	Soins de santé (7,0 %)		
7 000	Axovant Sciences Ltd.	119 021	210 818
4 000	GENFIT	115 024	177 216
2 000	GW Pharmaceuticals PLC	298 084	260 390
56 000	XTL Biopharmaceuticals Ltd.	204 099	242 182
	Total - Soins de santé	736 228	890 606
	Total des actions internationales	795 244	1 032 151
	Total des actions	8 961 228	11 282 998
	Options (10,1 %)		
	Options achetées (se reporter aux informations	757.04.4	4 202 420
	sur les options)	757 014	1 282 429
	Total des positions acheteur	9 718 242	12 565 427
	Positions vendeur (-6,1 %)		
	Options vendues (se reporter aux informations sur		
	les options)	(521 934)	(782 012)
	Total des positions vendeur	(521 934)	(782 012)
	Coûts de transaction	(22 831)	
Total du porte	feuille de placements et des options (92,6 %)	9 173 477	11 783 415
Trésorerie (10	,7 %)		1 358 916
Autres actifs r			(408 248)
Total de l'acti	f net (100,0 %)		12 734 083

### Next Edge Bio-Tech Plus Fund Inventaire du portefeuille (non audité) (suite)

Au 30 juin 2017
Informations sur les options

			Prix		Coût	Juste
		Nombre	d'exercice	Date	moyen	valeur
Participation sous-jacente	Type d'option	d'options	(\$)	d'échéance	(\$)	(\$)
Chartwell Retirement Trust	Option d'achat	125	15	Juill. 2017	7 000	6 250
Alder Biopharmaceuticals	Option d'achat	69	25	Juill. 2017	16 484	-
Axovant Sciences Ltd.	Option d'achat	400	20	Déc. 2017	449 384	716 882
Axovant Sciences Ltd.	Option d'achat	115	22,5	Oct. 2017	89 991	186 690
Galapagos N.V.	Option d'achat	100	100	Janv. 2018	33 643	52 836
Intercept Pharmaceuticals	Option d'achat	65	135	Juill. 2017	16 162	12 662
Spark Therapeutics Inc.	Option d'achat	60	70	Juill. 2017	11 396	17 337
CurrencyShares Canada	Option d'achat	650	74	Sept. 2017	71 785	204 707
Total des options d'achat					695 845	1 197 364
	Option de					
iShares Nasdaq Biotech	vente	50	310	Juill. 2017	24 026	39 935
	Option de					
SPDR S&P 500 Trust	vente	250	240	Juill. 2017	37 143	45 130
Total des options de vente					61 169	85 065
Total des options achetées					757 014	1 282 429
	Option d'achat					
Axovant Sciences Ltd.	vendue	(70)	25	Juill. 2017	(9 091)	(6 591)
Assessment Colonian Library	Option d'achat	(400)	20	D(- 2017	(226.012)	(EZO 221)
Axovant Sciences Ltd.	vendue	(400)	30	Déc. 2017	(336 013)	(579 221)
Axovant Sciences Ltd.	Option d'achat vendue	(115)	30	Oct. 2017	(135 519)	(152 337)
Axovant Sciences Ltu.	Option d'achat	(115)	30	OCI. 2017	(133 319)	(152 557)
Novocure Ltd.	vendue	(63)	17,5	Juill. 2017	(6 833)	(6 136)
Novocure Ltu.	Option d'achat	(03)	11,5	Julii. 2017	(0 055)	(0 130)
Portola Pharmaceuticals Inc.	•	(50)	55	Juill. 2017	(23 154)	(24 351)
. or told . Har madeations inc.	Option d'achat	(30)	33	Jun. 2021	(20 20 1)	(2:001)
Sage Therapeutics Inc.	vendue	(20)	80	Juill. 2017	(11 324)	(13 376)
Total des options vendues					(521 934)	(782 012)
<u>-</u>					•	·
Total des options					235 080	500 417

#### 1) RENSEIGNEMENTS SUR LE FONDS

Next Edge Bio-Tech Plus Fund (le «Fonds») est un fonds commun de placement constitué comme une fiducie sous le régime des lois de la province d'Ontario, selon une déclaration de fiducie datée du 1er décembre 2014 signée par Next Edge Capital Corp., à titre de fiduciaire. Le Fonds est divisé en parts de participation («parts») qui représentent une participation dans le Fonds détenue par des porteurs de parts. Le Fonds compte quatre catégories de parts : les parts de catégorie A, les parts de catégorie F et les parts de catégorie F1.

Ce Fonds vise à procurer une plus-value du capital à court terme et à long terme au moyen de la détention de titres de sociétés canadiennes et américaines de faible et de moyenne capitalisation évoluant dans les secteurs de la biotechnologie et des soins de santé. Les activités de placement du Fonds, conformément à son objectif de placement, ont débuté le 17 février 2015.

Next Edge Capital Corp. (le «gestionnaire») est le fiduciaire, le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille du Fonds. Le dépositaire, l'agent chargé de la tenue des registres, l'agent des transferts et l'agent d'évaluation du Fonds est RBC Investor & Treasury Services depuis le 9 mai 2016 (avant le 9 mai 2016, Compagnie Trust CIBC Mellon agissait à titre de dépositaire et Citigroup Fund Services Canada Inc., à titre d'agent chargé de la tenue des registres, agent des transferts et agent d'évaluation). Le siège social du Fonds est situé au 1, Toronto Street, bureau 200, Toronto (Ontario) Canada, M5C 2V6.

Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire le 29 août 2017.

### 2) BASE D'ÉTABLISSEMENT ET RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, Information financière intermédiaire («IAS 34»), publiée par l'International Accounting Standards Board («IASB»).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, le Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les Normes internationales d'information financière («IFRS»). Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

En appliquant les IFRS, la direction peut faire des estimations et émettre des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes considérées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle du Fonds.

#### Classement et comptabilisation des instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements du Fonds sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale et sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les actifs et passifs dérivés sont classés comme détenus à des fins de transaction et sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. L'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisés, s'il y a lieu, selon le taux d'intérêt effectif du contrat.

#### Juste valeur et évaluation ultérieure des instruments financiers

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours négocié pour les actifs et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont évalués par le gestionnaire en fonction des derniers renseignements publiés. Les titres à revenu fixe, les débentures et les autres instruments d'emprunt, y compris les placements à court terme, sont évalués selon une cote fournie par des courtiers en valeurs mobilières reconnus.

Le Fonds peut prendre part à des opérations sur contrats d'option en achetant (positions acheteur) ou en vendant (positions vendeur) des contrats d'option d'achat ou de vente. Ces contrats présentent différents risques pour le Fonds – le risque pour les positions acheteur est limité à la prime versée à l'achat des contrats d'option, alors que le risque pour les positions vendeur est potentiellement illimité jusqu'à ce qu'elles soient liquidées ou expirées.

La prime payée à l'achat d'une option est constatée à titre d'actif dans les états de la situation financière. La prime est évaluée à chaque date d'évaluation à un montant équivalant à la juste valeur de l'option qui aurait eu pour effet de liquider la position. La variation de l'écart entre la prime et la juste valeur est constatée à titre de «Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les placements» aux états du résultat global. Lorsqu'une option achetée expire, le Fonds réalise une perte égale à la prime payée. Lorsqu'une option achetée est liquidée, le Fonds réalise un profit ou subit une perte équivalant à l'écart entre le produit et la prime payée. Lorsqu'une option d'achat achetée est levée, la prime payée est ajoutée au coût d'acquisition du titre sous-jacent. Lorsqu'une option de vente achetée est levée, la prime payée est soustraite du produit de la vente du titre sous-jacent qui devait être vendu.

La prime reçue à la vente d'une option d'achat ou de vente est constatée à titre de passif dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option vendue expire, le Fonds réalise un profit égal à la prime reçue. Lorsqu'une option vendue est liquidée, le Fonds réalise un profit ou subit une perte équivalant à l'écart entre le coût auquel le contrat a été liquidé et la prime reçue. Lorsqu'une option d'achat vendue est levée, la prime reçue est ajoutée au produit de la vente des placements sous-jacents pour déterminer le profit réalisé ou la perte subie. Lorsqu'une option de vente vendue est levée, la prime reçue est déduite du coût du placement sous-jacent qu'avait acheté le Fonds. Le profit ou la perte que réalise ou subit le Fonds lorsqu'une option achetée ou vendue expire ou est liquidée est constaté à titre de «Profit net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de placements» aux états du résultat global.

L'évaluation de tous les bons de souscription qui ne sont pas négociés en Bourse ainsi que l'évaluation ultérieure à la date d'achat initial des options vendues sont établies au moyen du modèle de Black-Scholes.

#### Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est classé dans les passifs financiers et est rachetable au gré du porteur de parts à des prix basés sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat. Les montants sont constamment évalués à leur valeur de rachat.

La valeur liquidative à la clôture de chaque jour ouvrable ou, s'il ne s'agit pas d'un jour ouvrable, du jour ouvrable suivant ou à toute autre date déterminée par le gestionnaire (une «date d'évaluation») est obtenue par l'agent d'évaluation selon la juste valeur de l'actif du Fonds à ce moment-là, moins le montant total de son passif, compte non tenu des ressources attribuables aux porteurs de parts rachetables. La valeur liquidative par part de toute catégorie de parts du Fonds pour une date d'évaluation est obtenue en divisant la juste valeur de l'actif du Fonds à ce moment-là, moins le montant total de son passif (compte non tenu des passifs attribuables aux porteurs de parts rachetables) dans chaque cas étant attribuable à la catégorie de parts, par le nombre total de parts de la catégorie en circulation lorsque le calcul est effectué à la date d'évaluation, et en arrondissant le résultat obtenu à la quatrième décimale au plus.

Pour chaque part du Fonds vendue, le Fonds reçoit un montant équivalant à la valeur liquidative par part, à la date de l'opération. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à leur valeur liquidative par part à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, le nombre de parts émises et en circulation est réduit et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est diminué de la valeur liquidative correspondante à la date de rachat.

Le calcul de la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables («actif net») aux fins des états financiers selon les IFRS est conforme au calcul de la valeur liquidative aux fins des opérations.

### Opérations de placement et comptabilisation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Les produits et les charges sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts aux fins de distribution sont comptabilisés à mesure qu'ils sont réalisés.

Les revenus de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi. Les revenus de dividendes sont présentés avant les retenues d'impôts à la source non recouvrables, qui sont présentées séparément dans les états du résultat global.

Le «revenu d'intérêts aux fins de distribution» qui figure aux états du résultat global correspond à l'intérêt nominal reçu par le Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les profits et les pertes réalisés sur les opérations de titres sont calculés selon le coût moyen.

La variation d'une période à l'autre de l'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présentée à titre de variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les placements.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds sont imputés au résultat net de la période.

#### Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel il exerce ses activités. Le rendement du Fonds est évalué et ses liquidités sont gérées en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, conditions et événements sous-jacents. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens.

La juste valeur des placements de portefeuille, des avoirs et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie dans la monnaie de présentation du Fonds au taux de change de clôture en vigueur à la date d'évaluation. Les produits, les charges et les opérations de placement en devises sont convertis dans la monnaie de présentation du Fonds au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations.

Les profits et pertes de change se rapportant à la trésorerie, aux montants à recevoir et à payer sont présentés à titre de «Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets» et les profits et pertes de change se rapportant aux instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction ou à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés sous les postes «Profit net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de placements» et «Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les placements» dans les états du résultat global.

#### **Trésorerie**

La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières.

#### Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est calculée en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de la catégorie par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de la catégorie au cours de la période.

### Attribution de produits et de charges

Les profits ou les pertes réalisés et latents, les produits et les charges (autres que les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie de parts) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts participatives rachetables chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective de la journée précédente, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts participatives rachetables dans la journée, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie de parts n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation sont prises en charge par le gestionnaire et recouvrées auprès du Fonds.

### **Imposition**

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) (la «Loi de l'impôt»). La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribuées aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le revenu. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le revenu, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Se reporter à la note 8, Impôts sur le revenu.

### 3) NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

Les normes publiées mais non encore en vigueur à la date de publication des états financiers du Fonds sont présentées ci-dessous. Le Fonds adoptera les normes applicables lorsqu'elles entreront en vigueur.

### IFRS 9, Instruments financiers - Classement et évaluation

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive de l'IFRS 9, Instruments financiers, qui tient compte de toutes les phases du projet lié aux instruments financiers et qui remplace l'IAS 39, Instruments financiers: Comptabilisation et évaluation, et toutes les versions précédentes de l'IFRS 9. L'IFRS 9 regroupe les trois aspects du projet de comptabilisation des instruments financiers: le classement et l'évaluation, la dépréciation et la comptabilité de couverture. L'IFRS 9 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, et l'application anticipée est permise. Le gestionnaire a examiné les exigences relatives à l'application de l'IFRS 9 et ne prévoit pas d'incidences importantes sur le Fonds.

#### 4) JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

### Évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés non cotés sur un marché actif

De temps à autre, le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des titres non cotés, des titres privés ou des dérivés. Les titres non cotés sont évalués selon une cote fournie par des courtiers en valeurs mobilières reconnus ou, à défaut, leur juste valeur est évaluée par le gestionnaire en fonction des derniers renseignements publiés. La juste valeur des titres privés est établie à l'aide de modèles d'évaluation qui peuvent être fondés, en partie, sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données observables du marché. Ces méthodes et procédures peuvent comprendre notamment des comparaisons effectuées avec des cours de titres comparables ou semblables, l'obtention de renseignements liés à l'évaluation de la part d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs de valeur disponibles. Ces valeurs sont examinées de façon indépendante par le gestionnaire afin de garantir qu'elles sont raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente liée à l'évaluation, les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être très différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé. Les risques perçus liés à la solvabilité des émetteurs, à la prévisibilité des flux de trésorerie et à la durée jusqu'à l'échéance ont tous un effet sur la juste valeur des titres privés.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre à l'entité que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers.

Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

#### 5. RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les activités du Fonds exposent celui-ci à divers risques dont le risque de concentration du portefeuille, le risque lié au secteur de la biotechnologie, le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change).

Le gestionnaire de portefeuille vise à dégager une plus-value à long terme pour le Fonds au moyen d'un coefficient alpha en effectuant une sélection active dans le secteur plutôt qu'en se fondant sur un coefficient bêta passif et l'évolution du secteur. Le gestionnaire de portefeuille se concentre sur les sociétés qui en sont aux étapes finales du développement clinique ou au début de la commercialisation et qui respectent certains critères exclusifs précis et dont les données ont fait l'objet d'analyses examinées par des pairs. En règle générale, le Fonds investit dans des actions de sociétés dont la capitalisation est plus petite que celles qui composent l'indice plafonné S&P/TSX du secteur des soins de santé et l'indice NASDAQ du secteur des biotechnologies. Les actions dans lesquelles le Fonds investit ont tendance à présenter une plus grande probabilité de hausse et sont généralement plus volatiles que celles qui sont comprises dans les indices susmentionnés. Le Fonds utilise également des dérivés pour couvrir le risque de baisse de l'ensemble du secteur et ses positions les plus importantes (se reporter à l'Inventaire du portefeuille).

#### Risque de concentration du portefeuille

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type d'actif, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Comme le mandat du Fonds est d'investir principalement dans les secteurs de la biotechnologie et des soins de santé au Canada et aux États-Unis, le Fonds est exposé aux risques propres à ces secteurs, lesquels sont présentés ci-après. Veuillez vous reporter à l'Inventaire du portefeuille pour consulter la liste du portefeuille du Fonds.

Les tableaux suivants résument les risques de concentration des placements auxquels le Fonds est exposé en raison de son objectif de placement. La répartition du portefeuille peut varier en raison des opérations du portefeuille.

		eur liquidative 31 décembre
Portefeuille par catégorie d'actifs	2017	2016
Actions américaines	49,5 %	54,1 %
Actions canadiennes	31,0 %	31,7 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10,7 %	9,8 %
Actions internationales	8,1 %	5,9 %
Options sur actions	3,3 %	0,8 %
Options sur indice boursier	0,7 %	1,3 %
Total des placements	103,3 %	103,6 %
Autres passifs nets	(3,3) %	(3,6) %
Valeur liquidative totale	100 %	100 %
		eur liquidative
Portefeuille par secteur	2017	31 décembre 2016
Produits pharmaceutiques	31,5 %	
Services et matériel de soins de santé	17,9 %	
Biotechnologie	17,4 %	16,1 %
Produits pharmaceutiques et biotechnologie	14,8 %	15,9 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10,7 %	9,8 %
Soins de santé	7,0 %	3,8 %
Options sur actions	3,3 %	0,8 %
Options sur indice boursier	0,7 %	1,3 %
Total des placements	103,3 %	103,6 %
Autres passifs nets	(3,3) %	(3,6) %
•	•	
Valeur liquidative totale	100 %	100 %
		eur liquidative
Dankafasilla nan nassa	•	31 décembre
Portefeuille par pays	2017	2016
États-Unis	53,4 %	
Canada	31,1 %	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10,7 %	9,8 %
Royaume-Uni	2,0 %	
Israël	1,9 %	3,2 %
Bermudes	1,7 %	-
France	1,4 %	-
Japon	1,1 %	-
Belgique		1,4 %
Total des placements	103,3 %	103,6 %
Autres passifs nets	(3,3) %	(3,6) %
Valeur liquidative totale	100 %	100 %

Notes des états financiers - 30 juin 2017 (non audité) (suite)

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'émetteur du titre ou la contrepartie d'un instrument financier ne puisse pas répondre à ses exigences financières. La juste valeur d'un titre de créance tient compte de la cote de crédit de l'émetteur. La valeur comptable des titres de créance telle qu'elle est présentée dans l'Inventaire du portefeuille représente l'exposition au risque de crédit du Fonds. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés est fondée sur le profit latent du Fonds sur les obligations contractuelles avec la contrepartie à la date des états financiers. L'exposition au risque de crédit des autres actifs du Fonds est représentée par leur valeur comptable telle qu'elle est présentée dans les états de la situation financière.

Aux 30 juin 2017 et 31 décembre 2016, le Fonds ne détenait aucun titre de créance.

La contrepartie à toutes les opérations du Fonds sur les options est la Banque de Montréal, dont la dette à court terme a obtenu la note de crédit de A-1 de S&P.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le fonds sous-jacent éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé à des rachats en espèces chaque jour. La politique du Fonds consiste à avoir la majeure partie des placements de son portefeuille en titres négociés en Bourse et liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement cédés sur le marché).

Le Fonds peut investir dans des dérivés, des titres de créance et des actions non cotées qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, il pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ses placements dans ces instruments à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements précis, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité du Fonds quotidiennement. Les tableaux ci-dessous présentent les passifs financiers du Fonds en les regroupant par échéance en fonction de la durée résiduelle jusqu'à l'échéance du contrat. Les montants représentent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

30	inni	n	21	U.	17

50 Julii 2011			
Passifs financiers	À vue	Moins de 3 mois	Total
Options vendues	782 012	-	782 012
Rachats à payer	11 087	-	11 087
Montant à payer pour l'achat de placements	613 736	-	613 736
Frais de gestion et honoraires de			
rendement à payer	-	7 640	7 640
Charges à payer	-	26 733	26 733
	1 406 835	34 373	1 441 208

#### 31 décembre 2016

Passifs financiers	À vue	Moins de 3 mois	Total
Montant à payer pour l'achat de placements	355 524	-	355 524
Frais de gestion et honoraires de			
rendement à payer	-	4 760	4 760
Charges à payer	-	66 316	66 316
	355 524	71 076	426 600

Notes des états financiers - 30 juin 2017 (non audité) (suite)

Les parts rachetables sont rachetables sur demande au gré du détenteur. Cependant, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle présentée ci-dessus soit représentative des sorties de fonds réelles, puisque les détenteurs de ces instruments les conservent habituellement plus longtemps.

#### Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Plus loin figure une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de présentation de l'information financière. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

#### a) Risque de change

Le Fonds investit dans des instruments financiers libellés en devises autres que le dollar canadien. Ces placements donnent lieu à un risque de change, soit le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. Le Fonds a recours à des options sur les fonds de devises négociés en Bourse comme couverture pour réduire le risque de change.

Les tableaux ci-dessous indiquent les devises à l'égard desquelles le Fonds courait un risque important en dollars canadiens aux 30 juin 2017 et 31 décembre 2016. Les tableaux indiquent aussi l'incidence éventuelle sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'un raffermissement ou d'un affaiblissement de 5 % du dollar canadien par rapport à chacune des autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes.

30 juin 2017		Exposition			sur l'actif net a urs de parts ra	
		Non			Non	
Devises	Monétaire	monétaire	Total	Monétaire	monétaire	Total
Dollar américain	579 727	7 618 594	8 198 321	28 986	380 930	409 916
Euro	-	177 216	177 216	-	8 861	8 861
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts						
rachetables	4,6 %	61,2 %	65,8 %	% 0,2 %	3,1 %	3,3 %
31 décembre 2016		Exposition			l'actif net att de parts rach	
		Non			Non	
Devises	Monétaire	monétaire	Total	Monétaire	monétaire	Total
Dollar américain % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts	620 891	5 013 241	5 634 132	31 045	250 662	281 707
rachetables	7,2 %	58,5 %	65,7 %	(0,4) %	2,9 %	3,3 %

### b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Aux 30 juin 2017 et 31 décembre 2016, le Fonds ne détenait aucun instrument d'emprunt.

### c) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des placements de portefeuille fluctue du fait des variations des prix du marché, autres que celles qui découlent du risque de change ou du risque de taux d'intérêt, que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement de portefeuille ou par l'ensemble des facteurs touchant tous les placements négociés sur le marché ou dans un segment de marché. Tous les placements de portefeuille présentent un risque de perte de capital. Le risque maximal découlant des instruments financiers correspond à leur juste valeur. Pour connaître la répartition de la valeur liquidative du Fonds par titre et par région, veuillez vous reporter à l'Inventaire du portefeuille.

L'indice de référence du Fonds est composé i) à 40 % du profit ou de la perte en pourcentage de l'indice plafonné S&P/TSX du secteur des soins de santé, et ii) à 60 % du profit ou de la perte en pourcentage de l'indice NASDAQ du secteur des biotechnologies (pondération rajustée quotidiennement). Si l'indice de référence avait augmenté ou diminué de 10 % au 30 juin 2017, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait augmenté ou diminué d'environ 667 790 \$, ou 5,2 % (609 963 \$, ou 7,1 %, au 31 décembre 2016). Cette variation est évaluée en fonction du coefficient bêta du Fonds, lequel est calculé selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de l'indice de référence. En pratique, les résultats de négociation réels peuvent différer de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence peut être importante.

#### d) Risque lié au secteur de la biotechnologie

Les sociétés du secteur de la biotechnologie investissent d'importantes sommes dans la recherche et le développement, ce qui ne donne pas nécessairement lieu à la mise au point de produits rentables. Ce secteur est également soumis à une réglementation gouvernementale croissante, ce qui peut retarder ou empêcher la mise en marché de nouveaux produits. La réussite d'un grand nombre de sociétés du secteur de la biotechnologie repose sur leur capacité à utiliser et à faire respecter leurs droits en matière de propriété intellectuelle ainsi que leurs brevets. Toute violation de ces droits pourrait avoir des répercussions financières défavorables. Les sociétés du secteur de la biotechnologie évoluent dans un milieu où prévaut une forte concurrence et connaissent des avancées technologiques rapides, ce qui peut faire en sorte que les produits ou les services d'une société deviennent rapidement désuets. Les sociétés du secteur sont également susceptibles de faire l'objet de poursuites relatives à la responsabilité liée au produit, et leurs frais d'assurance sont par conséquent élevés. La valeur marchande des placements dans le secteur de la biotechnologie est souvent fondée sur la spéculation ainsi que sur des attentes à l'égard de produits futurs, de la progression de la recherche et de l'inscription de nouveaux produits auprès des organismes de réglementation. La volatilité des titres des sociétés du secteur de la biotechnologie, et surtout celle des nouvelles sociétés de petite taille, est souvent plus marquée que la volatilité du marché dans son ensemble.

Notes des états financiers - 30 juin 2017 (non audité) (suite)

### Évaluation de la juste valeur

Le tableau ci-après présente les instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière selon la hiérarchie de la juste valeur. La hiérarchie regroupe les actifs financiers et les passifs financiers selon trois niveaux fondés sur l'importance des données utilisées pour évaluer leur juste valeur. La hiérarchie de la juste valeur comprend les niveaux suivants :

Niveau 1 - les données sont les prix cotés non rajustés pour des instruments identiques dans des marchés actifs.

Niveau 2 - les données autres que les prix cotés du niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement pour l'actif ou le passif.

Niveau 3 - une ou plusieurs données importantes utilisées par une technique d'évaluation sont non observables pour établir la juste valeur des instruments.

Aux 30 juin 2017 et 31 décembre 2016, les instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière étaient regroupés selon la hiérarchie des justes valeurs comme suit :

30 juin 2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$ CA	\$ CA	\$ CA	\$ CA
Actions - position acheteur	9 176 222	2 106 776	-	11 282 998
Options achetées	1 282 429	-	-	1 282 429
Options vendues	(782 012)	-	-	(782 012)
Total	9 676 639	2 106 776	-	11 783 415

31 décembre 2016	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$ CA	\$ CA	\$ CA	\$ CA
Actions - position acheteur	6 781 408	1 081 076	-	7 862 484
Options achetées	185 119	-	-	185 119
Total	6 966 527	1 081 076	-	8 047 603

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La trésorerie, les souscriptions à recevoir, les intérêts et autres montants à recevoir, le montant à payer pour l'achat de placements, les rachats à payer, les charges à payer et l'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sont évalués au coût amorti. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur au cours du semestre clos le 30 juin 2017 et de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

### 6. INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Les placements en actions du Fonds sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale et sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les actifs et passifs dérivés du Fonds sont classés comme détenus à des fins de transaction et sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des instruments financiers du Fonds par catégorie au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016 :

Au 30 juin 2017

Actifs	Actifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction \$	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net \$	Actifs financiers au coût amorti \$	Total \$
Actions	-	11 282 998	-	11 282 998
Options achetées	1 282 429	-	-	1 282 429
Trésorerie	-	-	1 358 916	1 358 916
Souscriptions à recevoir Montant à recevoir pour la	-	-	164 613	164 613
vente de placements	-	-	83 716	83 716
Intérêts et autres créances	-	-	1 259	1 259
Dividendes à recevoir	-	-	1 360	1 360
Total	1 282 429	11 282 998	1 609 864	14 175 291

Passifs	financiers classés comme détenus à des fins de transaction \$	financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net \$	Passifs financiers au coût amorti \$	Total \$
Options vendues	782 012	-	-	782 012
Rachats à payer Montant à payer pour l'achat	-	-	11 087	11 087
de placements	-	-	613 736	613 736
Frais de gestion à payer	-	-	7 640	7 640
Charges à payer	-	-	26 733	26 733
Total	782 012	-	659 196	1 441 208

Notes des états financiers - 30 juin 2017 (non audité) (suite)

Le tableau suivant présente les profits nets sur les placements et les dérivés par catégorie pour le semestre considéré.

	Actifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction \$	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net S	Total S
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements et les options	(1 346 427)	1 475 787	129 360
Variation de la plus-value latente sur les placements	302 384	1 868 384	2 170 768
Total	(1 044 043)	3 344 171	2 300 128

### Au 31 décembre 2016

Actifs	Actifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction \$	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net \$	Actifs financiers au coût amorti \$	Total \$
Actions et obligations	-	7 862 484	-	7 862 484
Options achetées	185 119	-	-	185 119
Trésorerie Montant à recevoir pour la	-	-	842 418	842 418
vente de placements Intérêts à recevoir et	-	-	107 298	107 298
autres créances	-	-	3 999	3 999
Dividendes à recevoir	-	-	1 120	1 120
Total	185 119	7 862 484	954 835	9 002 438

Passifs	Passifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction \$	Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net \$	Passifs financiers au coût amorti \$	Total \$
Montant à payer pour l'achat de	_	_	255 524	255 524
placements	_	<u>-</u>	355 524	355 524
Frais de gestion à payer	-	-	4 760	4 760
Charges à payer	-	-	66 316	66 316
Total	-	<u>-</u>	426 600	426 600

Le tableau suivant présente les profits nets sur les placements et les dérivés par catégorie pour l'exercice en question.

	Actifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction \$	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net \$	Total \$
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements et les options	(382 657)	661 353	278 696
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	(11 942)	79 881	67 939
Total	(394 599)	741 234	346 635

#### 7) PARTS RACHETABLES

Pour les périodes closes les 30 juin 2017 et 2016, le Fonds offrait quatre catégories de parts rachetables : les parts de catégorie A, les parts de catégorie F et les parts de catégorie F1. La catégorie de parts choisie a une incidence sur les commissions à payer par un investisseur, les frais de gestion à payer par le Fonds et la rémunération versée au courtier pour la vente de parts.

Toutes les catégories ont les mêmes objectifs, stratégies et restrictions en matière de placement, mais sont différentes en ce qui a trait à certaines caractéristiques, telles que les frais de gestion, les commissions de vente et les commissions de service. La valeur liquidative par part de chacune des catégories pourrait être différente en raison des frais, des charges et des distributions attribuables qui varient selon les catégories de parts. Ni le Fonds ni le gestionnaire n'exigent de frais ou de commission de vente à l'achat de parts du Fonds. Un courtier autorisé ou un conseiller peut exiger une commission de vente à l'achat pouvant atteindre 3,00 % au moment de l'achat des parts de catégorie A ou de catégorie A1, ce qui réduirait le montant investi dans les parts de catégorie A1 du Fonds.

Notes des états financiers - 30 juin 2017 (non audité) (suite)

Le nombre de parts émises, rachetées ou annulées au cours des semestres clos les 30 juin 2017 et 2016 pour chaque catégorie de parts est présenté dans les tableaux suivants.

Pour les semestres clos les 30 juin	2017	2016
Catégorie A		
Solde au début de la période	222 317	71 474
Parts émises contre espèces	140 485	134 689
Parts rachetées	(39 479)	(37 133)
Solde à la fin de la période	323 323	169 030
Catégorie A1		
Solde au début de la période	233 650	303 529
Parts émises contre espèces	-	174
Parts rachetées	(21 297)	(8 514)
Solde à la fin de la période	212 353	295 189
Catégorie F		
Solde au début de la période	271 119	32 773
Parts émises contre espèces	207 422	171 927
Parts rachetées	(65 131)	(10 065)
Solde à la fin de la période	413 410	194 635
Catégorie F1		
Solde au début de la période	177 567	119 014
Parts émises contre espèces	16 648	4 404
Parts rachetées	(18 339)	(364)
Solde à la fin de la période	175 876	123 054

### Gestion du capital

Compte tenu de la capacité d'émettre et de racheter des parts rachetables, le capital du Fonds peut varier en fonction de la demande de rachats et de souscriptions du Fonds. Le Fonds n'est assujetti à aucune exigence en matière de capital imposé à l'externe et ne fait l'objet d'aucune restriction quant à l'émission et au rachat de parts rachetables à l'exception de ce qui est mentionné dans le prospectus.

Les objectifs de gestion du capital du Fonds sont les suivants :

- Investir le capital dans des placements qui respectent la description, l'exposition au risque et le rendement prévu indiqués dans le prospectus.
- Conserver des liquidités suffisantes pour couvrir les charges du Fonds et pouvoir répondre aux demandes de rachat qui sont présentées.
- Maintenir une taille suffisante pour rendre l'exploitation du Fonds rentable.

### 8) IMPÔTS SUR LE REVENU

Il est généralement supposé que le Fonds est en tout temps admissible à titre de «fiducie de fonds commun de placement», au sens donné à ce terme par la Loi de l'impôt, et que le Fonds a choisi, aux termes de la Loi de l'impôt, d'être une fiducie de fonds commun de placement depuis la date de sa constitution.

Chaque année d'imposition, le Fonds est assujetti à l'impôt en vertu à la partie I de la Loi de l'impôt sur son revenu pour l'exercice, y compris les gains en capital imposables nets réalisés, déduction faite de la tranche de ces gains qu'il déduit au titre des montants payés ou payables aux porteurs de parts (que ce soit en espèces ou en parts) au cours de l'exercice. Un montant est considéré comme payable aux porteurs de parts dans l'année d'imposition si le Fonds le paie au cours de l'exercice ou si les porteurs de parts ont le droit au cours de l'année d'en exiger le paiement. Le Fonds prévoit distribuer chaque année, aux fins de l'impôt, une tranche suffisante de son revenu net et de ses gains en capital nets, ce qui lui permet de déduire des montants suffisants pour n'avoir à payer au cours de l'année, en règle générale, aucun impôt sur le revenu non remboursable en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt.

Pour chaque année d'imposition au cours de laquelle il est une fiducie de fonds commun de placement aux fins de la Loi de l'impôt, le Fonds a le droit de réduire l'impôt qu'il doit payer (de recevoir un remboursement à cet égard), le cas échéant, sur ses gains en capital nets réalisés selon un montant établi en vertu de la Loi de l'impôt en fonction des rachats de parts effectués au cours de l'exercice (le «remboursement au titre des gains en capital dans une année d'imposition donnée pourrait ne pas être suffisant pour compenser entièrement l'impôt que le Fonds doit payer dans l'année d'imposition par suite de la disposition de titres en ce qui a trait aux rachats de parts.

Si le Fonds réalise un revenu aux fins de l'impôt en sus des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts au cours de l'exercice et des gains en capital nets réalisés du Fonds, l'impôt y afférent pourrait être recouvré par le Fonds au cours de l'exercice en vertu des dispositions relatives au remboursement au titre des gains en capital de la Loi de l'impôt, de sorte que, de façon générale, le Fonds n'aurait pas à payer d'impôt sur le revenu aux termes de la partie I de la Loi de l'impôt.

Au 31 décembre 2016, le Fonds n'avait aucune perte en capital et des pertes autres qu'en capital de 319 141 \$ (80 510 \$ au 31 décembre 2015) aux fins fiscales, qui arriveront à échéance en 2035 et qui peuvent être reportées en avant et portées en diminution du bénéfice imposable dans les années à venir.

### 9) FRAIS ET CHARGES D'EXPLOITATION

En contrepartie des services rendus au Fonds, le gestionnaire avait le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion (les «frais de gestion») à (jusqu'à) un taux annuel de (i) 2,25 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie A; ii) 1,00 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie F; et iv) 0 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie F1, calculés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu, majorés des taxes applicables.

Le Fonds paie toutes les charges engagées dans le cadre de son exploitation et de son administration, lesquelles sont réparties au prorata entre les catégories de parts.

Ces charges comprennent les frais de préparation, d'impression et de mise à la poste des rapports périodiques à l'intention des porteurs de parts, les honoraires payables à un dépositaire des actifs du Fonds, les honoraires payables aux auditeurs et aux conseillers juridiques, les taxes et impôts payables par le Fonds ou auxquels le Fonds est assujetti et les autres charges d'exploitation générales.

Les charges administratives comprennent les autres charges liées aux communications destinées aux porteurs de parts, la rémunération payable à l'agent d'évaluation et au service indépendant d'établissement du prix pour la prestation de certains services d'évaluation, la rémunération payable à l'agent des transferts et l'agent chargé de la tenue des registres pour la prestation de certains services financiers, de tenue de registres et de communications d'information et de services administratifs généraux, les honoraires payables aux comptables, les frais courants, notamment les droits réglementaires et de licence, et les charges liées aux opérations de portefeuille.

Le gestionnaire peut établir une limite maximale pour les charges d'exploitation annuelles totales du Fonds. Le gestionnaire ou les membres de son groupe peuvent régler certaines charges d'exploitation du Fonds afin de garder les charges d'exploitation annuelles du Fonds en dessous de cette limite établie. Les montants pris en charge par le gestionnaire, le cas échéant, sont présentés aux états du résultat global. En tout temps, le gestionnaire peut cesser de prendre en charge des charges.

Chaque catégorie de parts est responsable de régler les charges qui lui sont spécifiquement liées et une partie proportionnelle des charges qui sont communes à toutes les catégories de parts.

#### Honoraires de rendement

En contrepartie des services rendus au Fonds, le gestionnaire avait le droit de recevoir du Fonds des honoraires de rendement à l'égard de chaque trimestre civil si le pourcentage d'augmentation de la valeur liquidative par part d'une catégorie de parts du Fonds, depuis le(s) dernier(s) trimestre(s) civil(s) où des honoraires de rendement ont été versés, dépasse le pourcentage de profit ou de perte de l'indice de référence (l'«indice de référence») à l'égard de la même période, et pourvu que la valeur liquidative par part du Fonds (y compris les distributions) soit supérieure à toutes les valeurs précédentes à la clôture de chaque trimestre antérieur au cours duquel des honoraires de rendement ont été versés.

Les honoraires de rendement seront équivalant à ce rendement excédentaire par part multiplié par le nombre de parts en circulation à la clôture du trimestre et par 20 %.

L'Indice de référence de Next Edge Bio-Tech Plus Fund se compose de ce qui suit :

- i) 40 % du profit ou de la perte en pourcentage de l'indice plafonné S&P/TSX du secteur des soins de santé: plus
- ii) 60 % du profit ou de la perte en pourcentage de l'indice NASDAQ du secteur des biotechnologies.

#### Commissions de courtage et accords de paiement indirect

Pour le semestre clos le 30 juin 2017, des «accords de paiement indirect» de 16 395 \$ (7 993 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2016), dans le cadre desquels un courtier est rémunéré au moyen de commissions en contrepartie de ses services de courtage, ont été utilisés pour régler des charges d'exploitation du Fonds.

### 10) OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les activités de placement du Fonds sont gérées par Next Edge Capital Corp.

#### a) Frais de gestion et honoraires de rendement

En vertu du contrat de gestion des placements, le Fonds a mandaté le gestionnaire pour lui fournir des services de gestion (se reporter à la note 9, *Frais et charges d'exploitation*). Le total des frais de gestion pour le semestre clos le 30 juin 2017 s'élevait à 33 503 \$ (26 895 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2016) et est présenté dans les états du résultat global, et des frais à payer au gestionnaire de 7 640 \$ au 30 juin 2017 (4 760 \$ au 31 décembre 2016) sont présentés dans les états de la situation financière. Les honoraires de rendement pour la période close le 30 juin 2017 s'élevaient à 269 097 \$ (néant pour la période close le 30 juin 2016) et les frais à payer au gestionnaire totalisaient néant au 30 juin 2017 (néant au 31 décembre 2016).

### b) Honoraires du comité d'examen indépendant

La rémunération totale versée aux membres du comité d'examen indépendant (le «CEI») attribuable au Fonds durant la période close le 30 juin 2017, présentée dans l'état du résultat global, s'élevait à 4 074 \$ (1 508 \$ pour la période close le 30 juin 2016) et est composée uniquement de frais fixes. Aux 30 juin 2017 et 31 décembre 2016, aucun montant n'était à payer à l'égard des jetons de présence du CEI.

### Renseignements généraux

#### **GESTIONNAIRE ET PRINCIPAL DISTRIBUTEUR**

Next Edge Capital Corp. 1, Toronto Street, bureau 200 Toronto (Ontario) M5C 2V6

Téléphone : 416 775-3600 Télécopieur : 416 775-3601 Sans frais : 1 877 860-1080

www.nextedgecapital.com

## DÉPOSITAIRE, AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES, AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT D'ÉVALUATION

RBC Investor & Treasury Services 155, Wellington Street West Toronto (Ontario) M5V 3H6

www.rbcits.com

### **COURTIER**

BMO Marchés des capitaux - Services de courtage primaire 100, King Street West, 6º étage Toronto (Ontario) M5X 1H3

www.bmocm.com

#### **AUDITEURS**

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l. 100, Adelaide Street West Toronto (Ontario) M5H 0B3

www.ey.com/ca/fr

### **CONSEILLER JURIDIQUE**

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l. 333 Bay Street, bureau 2400 Toronto (Ontario) M5H 2T6

www.fasken.com

Next Edge Capital Corp. 1, Toronto St., bureau 200 Toronto (Ontario) M5C 2V6

Tél.: 416 775-3600 Téléc.: 416 775-3601

www.nextedgecapital.com